



SAFEformation

Initiation à la Connaissance approfondie du Code IMDG Amendement 42 en visioformation assistée par FOAD

📌 Objectifs pédagogiques

🎯 À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- « Naviguer » en solo dans le Code IMDG pour résoudre les problèmes courants,
- Déterminer ou vérifier l'adéquation de l'emballage au produit (choix des contenants et calage des produits),
- Étiqueter, marquer les emballages
- Pratiquer et vérifier la séparation au sein d'un emballage,
- Pratiquer et vérifier la séparation au sein d'un conteneur,
- Mettre en place les chargements en quantité limitée,
- Rédiger ou vérifier un document de transport de MD et un certificat d'emportage,
- Placarder et marquer les conteneurs,
- Informer avec clarté les autres intervenants des défaillances et moyens d'y remédier.

📌 Public cible & prérequis

👤 **Public concerné** : Toute personne que le responsable d'entreprise discernera comme devant avoir une connaissance approfondie du Code IMDG pour faire face à ses fonctions conformément aux obligations et responsabilités que lui confie le chapitre 1.3 du Code IMDG traitant des responsabilités du chef d'entreprise vis-à-vis de la formation dans son entreprise. De façon usuelle, il s'agit des agents de maîtrise et assistants devant présenter au transport des marchandises dangereuses, vérifier ou transmettre les informations de marchandises dangereuses en tant que commissionnaires de transport, chargeurs, agents maritimes et exportateurs.

✅ **Prérequis** : Aucun

Accessibilité et financement

 **Accessibilité** : SAFE FORMATION CONSEIL s'engage pour un accompagnement individualisé de toutes personnes en situation de handicap souhaitant construire son parcours grâce à notre réseau. Nous étudions chaque demande.

 **Financement** : OPCO, financement entreprise, autofinancement

 **Tarifs** : Prix INTER (Distanciel) : 890 € (1^{er} apprenant) ; 845€ (apprenant suivant) ; inscription anticipée un mois à l'avance : -3%

Prix INTRA : Nous consulter

Durée et modalités

 **Durée** : 14 heures (2 jours) + accès aux modules e-learning pendant 5 semaines de renforcement des acquis.

 **Modalités** : Distanciel et e-learning

 **Délais d'accès** : Pour la formation initiale du code IMDG, l'apprenant(e) devra être inscrit(e) dans un délai suffisant pour qu'elle ou il puisse visualiser les modules à effectuer en FOAD avant la formation en visioformation.

Un délai de 24 heures peut suffire dans la mesure des places disponibles, mais un délai de 2 semaines est préférable.

 **Méthodes pédagogiques et techniques** : L'accent est mis sur l'autonomie en guidant les apprenants à trouver eux-mêmes les réponses dans la réglementation.

Formateur(s)

 Marc COPPEAUX

✦ Contenu de la formation

- Présentation de la formation et attentes des apprenants,
- Diaporama présentant la problématique maritime,
- Les obligations de formation,
- Gestion des amendements,
- Inspections portuaires,
- Étude des principes de classification, compréhension des risques,
- Classes, groupes d'emballage, familles chimiques, polluant marin (formation en FOAD),
- Familiarisation avec la liste des marchandises dangereuses,
- Exercice de lecture de la liste,
- La documentation (Document de transport de MD et certificat d'emportage, etc.), engagement juridique, précautions à prendre, les pièges des idées reçues,
- Exercice de rédaction ou vérification de documents de transport de MD,
- Étiquetage et marquage des colis,
- Placardage et marquage des conteneurs,
- Le certificat d'exemption,
- Les polluants marins
- Exercice de placardage et marquage des conteneurs,
- Les emballages adaptés au produit (formation en FOAD),
- Les emballages, leurs codifications, leurs homologations (formation en FOAD),
- Exercices de vérification de la qualification de l'emballage en fonction du produit,
- Séparation des classes au sein du conteneur,
- Séparation des familles chimiques au sein du conteneur,
- Séparation à bord d'un porte-conteneurs,
- Exercices de séparation,
- L'emportage du conteneur de marchandises dangereuses,
- Le chargement en quantité limitée,
- Le chargement en quantité exceptée,
- Jeu pédagogique de mémorisation.
- Exercices sur les aspects de séparation, d'étiquetage, de quantité limitée, de polluant marin, etc., pour un réel passage de la théorie à la pratique.
- Des modules facultatifs hors programme sont offerts en FOAD pour les apprenants concernés par certains aspects particuliers de la réglementation.

♦ Modalités d'évaluation

Dispositif de suivi et évaluation des résultats

- Évaluation sous forme d'un QCM en ligne.
- Exercices récapitulatifs pratiques, simulant les conditions réelles d'exploitation, pour renforcer la confiance et l'aisance dans l'application du Code.
- Suivi du parcours d'apprentissage (modules visualisés, temps passé, progression).
- Questionnaires d'auto-évaluation intégrés à chaque module pour vérifier les acquis.
- Évaluation finale : Série de 50 questions/exercices avec explications des réponses incorrectes, favorisant l'apprentissage autonome.